



**ACADÉMIE
DE GRENOBLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de la Savoie



**VALEURS
DE LA
RÉPUBLIQUE
ET LAÏCITÉ**

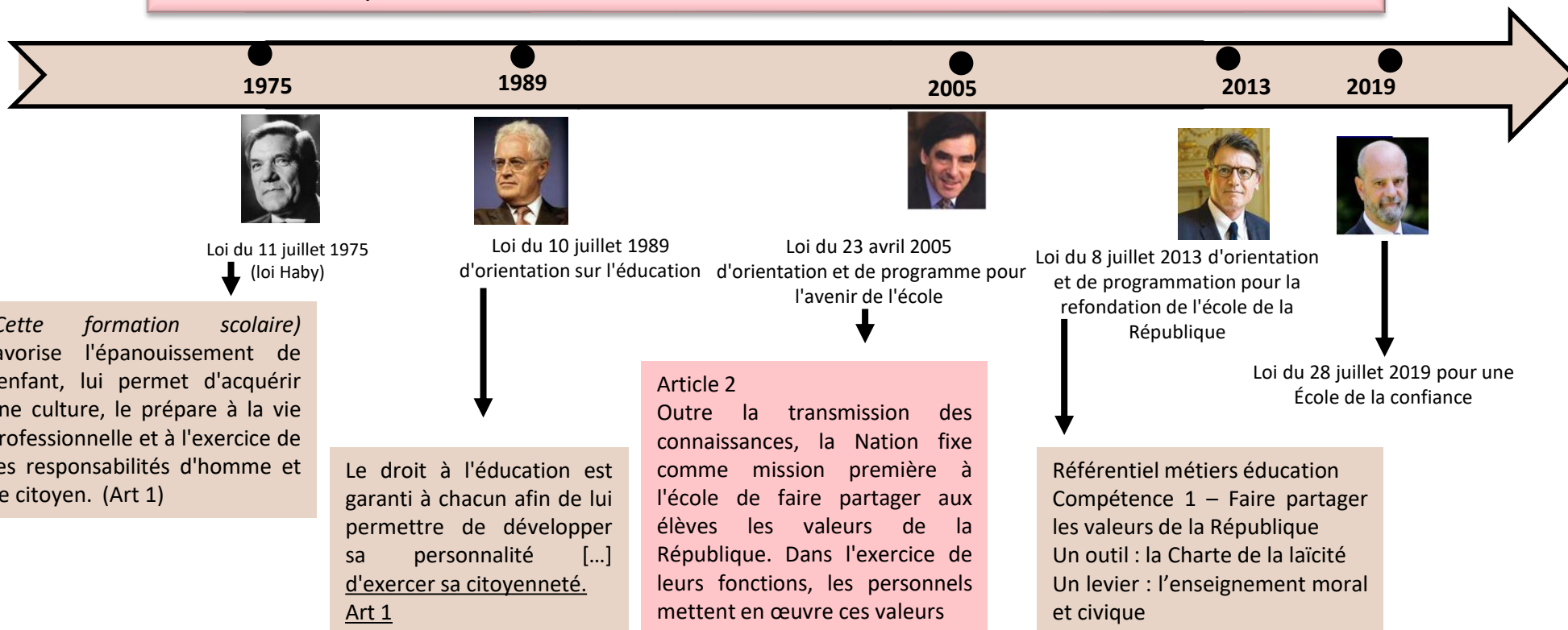
Les valeurs de la République

- La citoyenneté, les valeurs de la République
- Les apports historiques et théoriques
- Les valeurs de la République à l'École
- Les parents, les usagers, les personnels de l'Education nationale
- Des ressources nationales



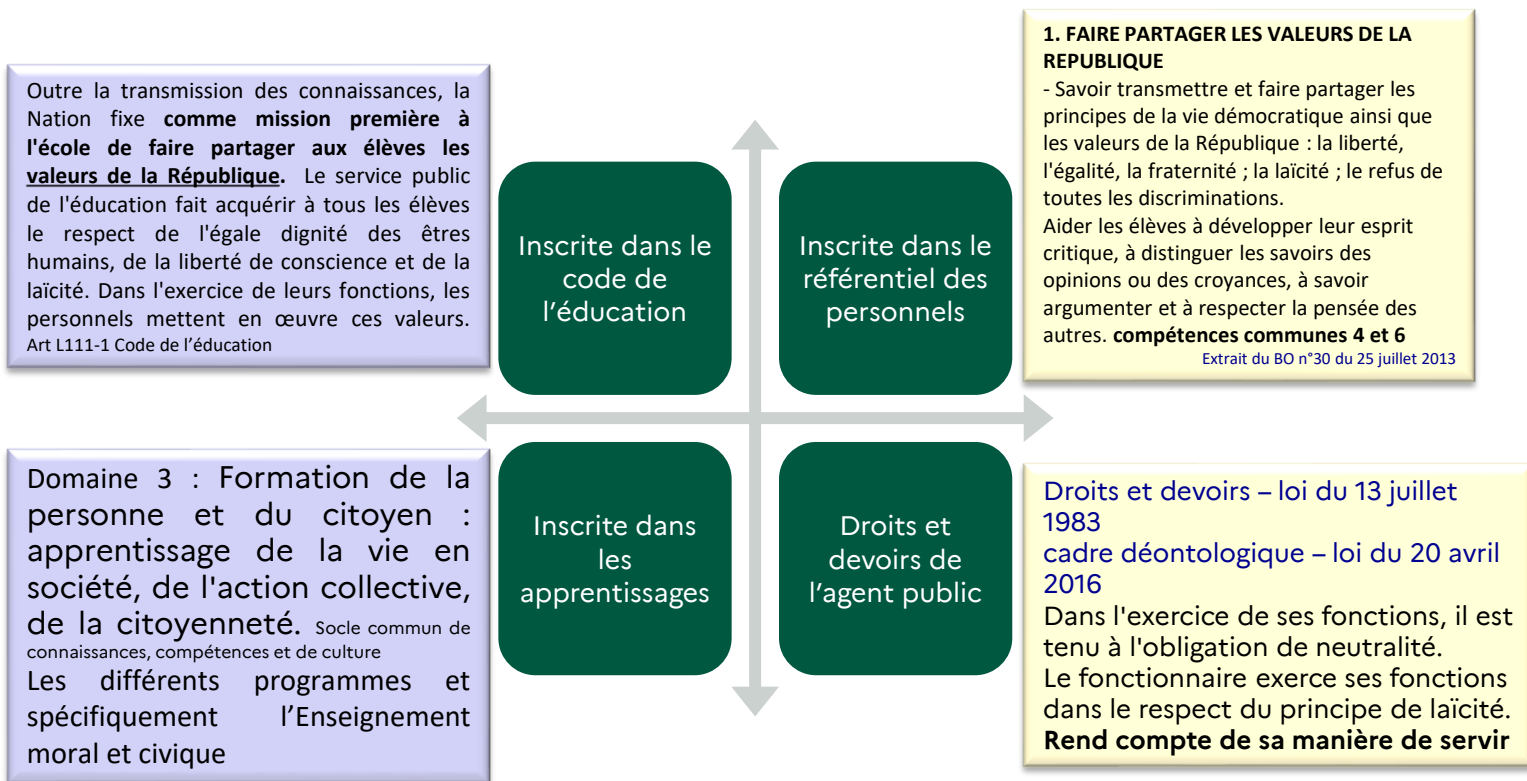
Les lois cadre sur l'éducation à la citoyenneté

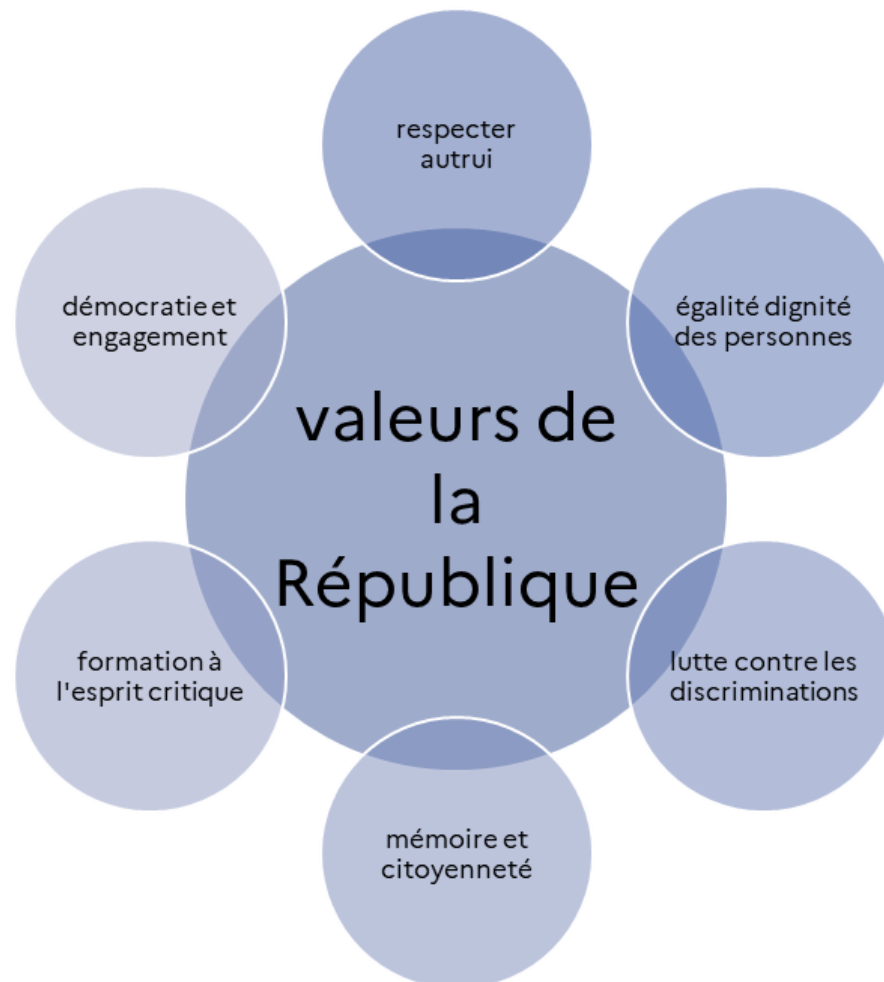
Outre la transmission des connaissances, la Nation fixe **comme mission première à l'école de faire partager aux élèves les valeurs de la République**. Le service public de l'éducation fait acquérir à tous les élèves le respect de l'égalité des êtres humains, de la liberté de conscience et de la laïcité. Dans l'exercice de leurs fonctions, les personnels mettent en œuvre ces valeurs. Le droit à l'éducation est garanti à chacun afin de lui permettre de développer sa personnalité, [...] d'exercer sa citoyenneté Art L 111- 1 – Code de l'Éducation



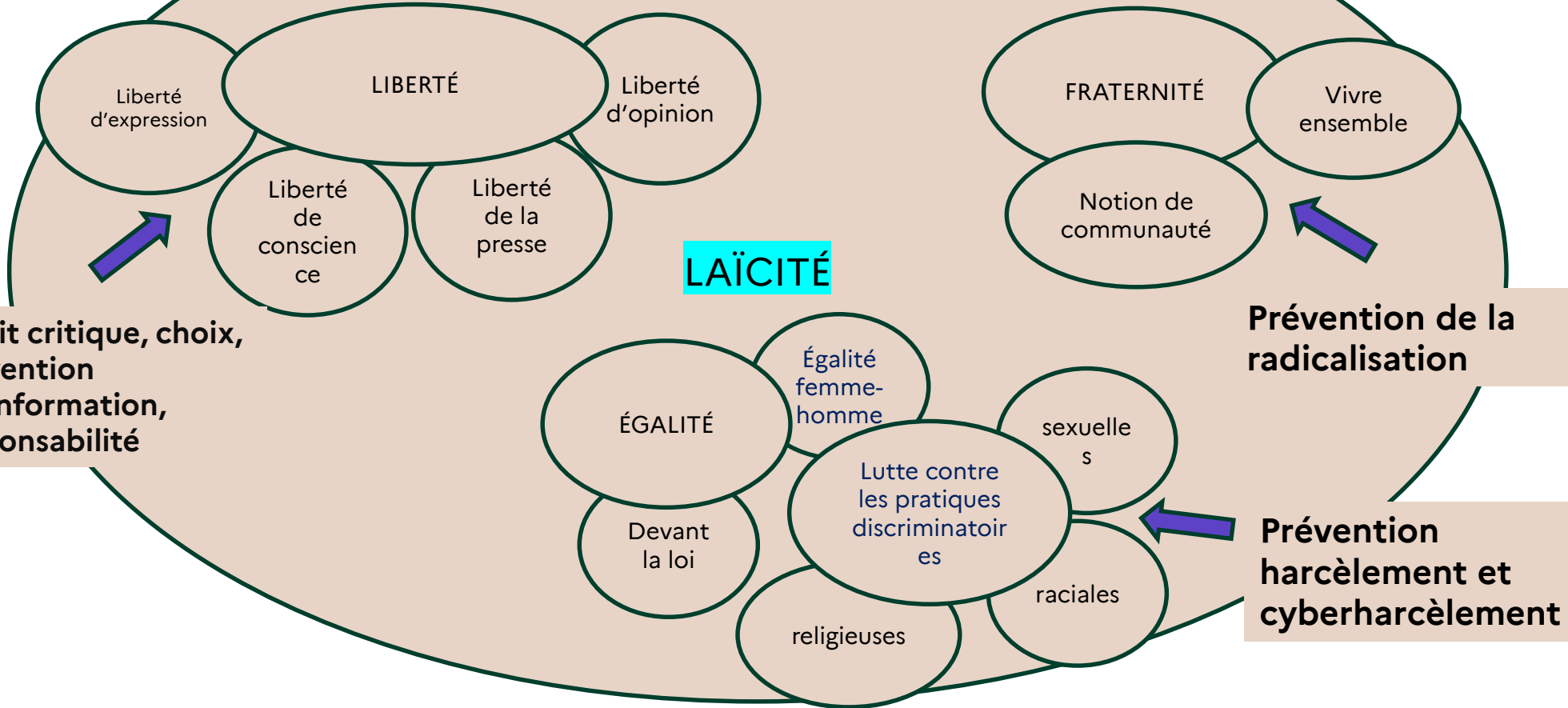
Le cadre réglementaire

Transmettre les valeurs de la République : une mission de l'École





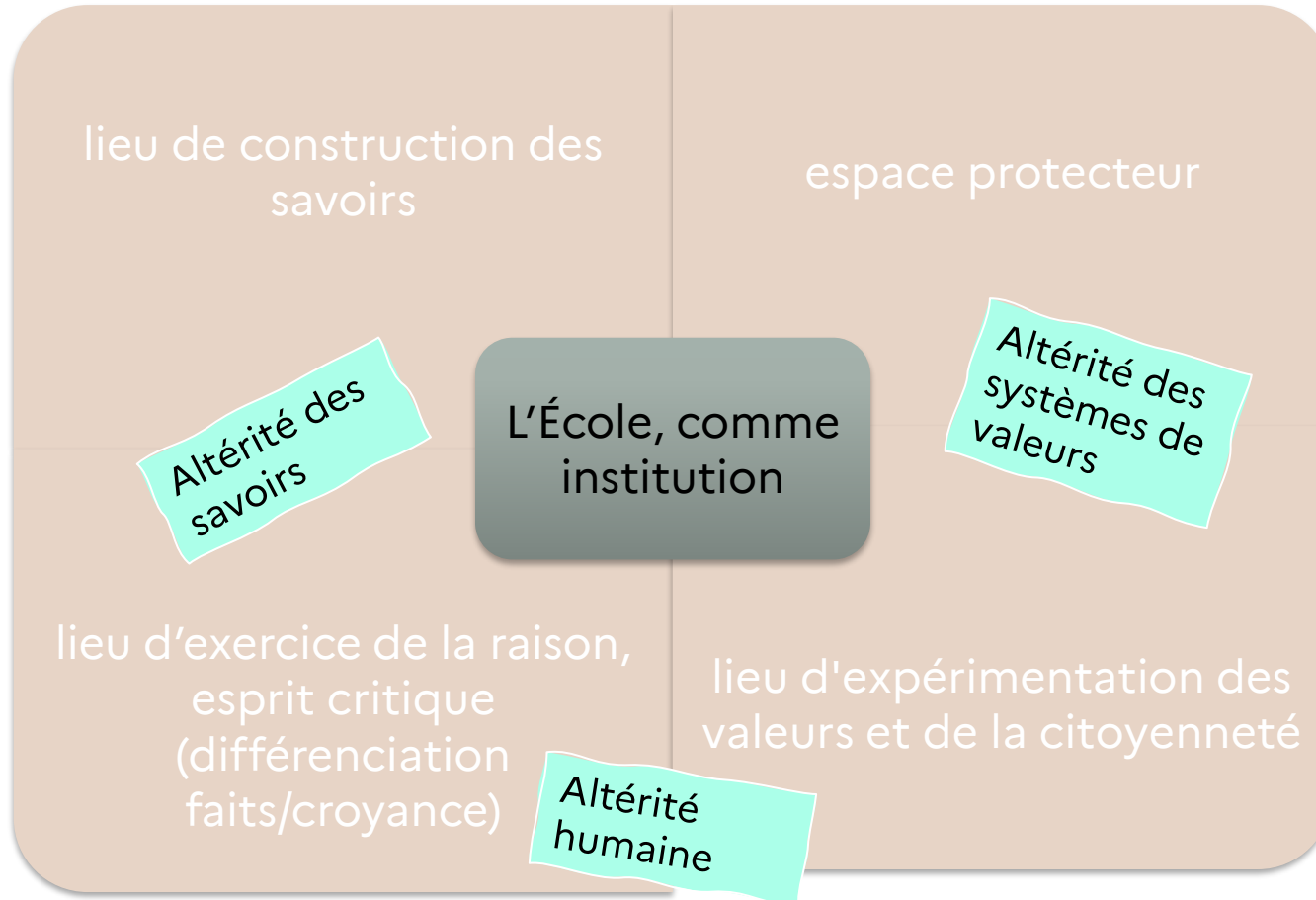
Les valeurs de la République à l'École et les attendus :



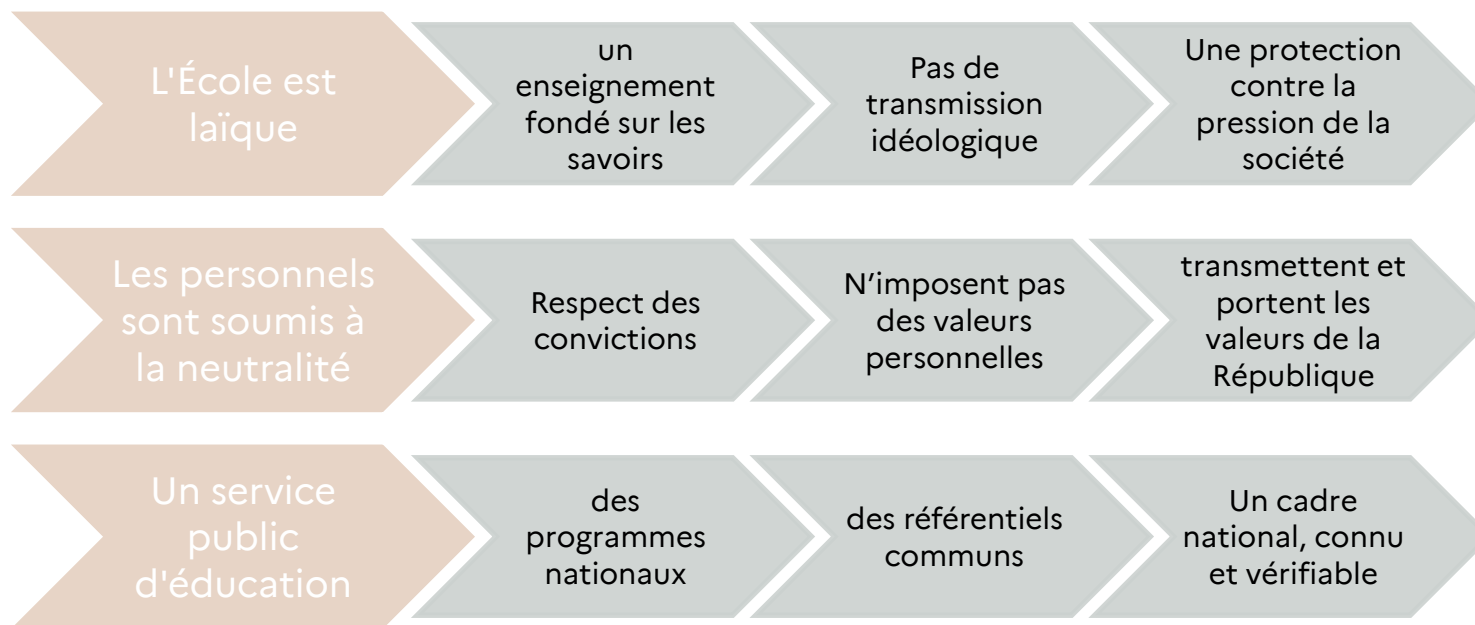
Les quatre valeurs et principes majeurs de la République française sont la **liberté**, l'**égalité**, la **fraternité** et la **laïcité**. S'en déduisent la **solidarité**, l'**égalité entre les hommes et les femmes**, ainsi que le **refus de toutes les formes de discriminations**.

EMC - BOEN 31/07/2020 – 1^{er} février 2022 – CARRE REGALIEN

L'École un espace particulier



Un service public qui donne des garanties pour ses usagers



Les parents, des usagers

Acceptent les règles au moment de l'inscription

- Pas de choix dans les enseignements, dans les activités ;
- Pas de choix sur les modalités de cet enseignement.

Sont accueillis et participent à la vie de l'école, membre de la communauté éducative

- Sont des usagers sans restriction autre que celles du droit général sauf s'ils prennent en charge une activité assimilable à celle des enseignants. Et auquel cas sont soumis au même cadre réglementaire (neutralité).

code de l'éducation

Règlement intérieur / charte
de la laïcité

Ne pas confondre co-
éducation et ingérence

Différence parent
accompagnateur et parent
prenant en charge une
activité assimilable à celle de
l'enseignant.

Le personnel de l'éducation nationale

Individu - citoyen

- Personne
- Individu
- Liberté de conscience
- Liberté d'expression
- Personnalité
- Obligation d'agir s'il a la connaissance d'un délit – Art 40 Code de procédure pénale

Agent public : professeur, AED, AESH, CPE,...

- Quel que soit le statut, mission de service public, dépositaire et incarnation d'une autorité
- Identité professionnelle soumise à la déontologie de l'agent public
- Représentant de l'Etat, porteur des valeurs de la République
- Respect du cadre de l'action
- Rendre compte de sa manière de servir.

Devoir de réserve

Discretion professionnelle

Obligation d'obéissance hiérarchique – art 28 Loi 83.634

Secret professionnel

Obligation d'exécution des tâches confiées – art 28 Loi 83.634

La protection pour les personnels

Loi du 24 août 2021, renforçant les principes républicains

Article 10 - modifie l'article 431-1 du code pénal :

« Le fait d'entraver, d'une manière concertée et à l'aide de menaces, l'exercice de la fonction d'enseignant est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende. »

Article 433-5

Version en vigueur depuis le 27 novembre 2021

« Constituent un outrage puni de 7 500 euros d'amende les paroles, gestes ou menaces, les écrits ou images de toute nature non rendus publics ou l'envoi d'objets quelconques adressés à une personne chargée d'une mission de service public, dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de sa mission, et de nature à porter atteinte à sa dignité ou au respect dû à la fonction dont elle est investie. »

Un accompagnement renforcé

Droit à la protection fonctionnelle – art 11 Loi
le Pors - Octroi simplifié, Grenelle de
l'éducation

Accompagnement systématique par une
équipe dédiée au sein du carré régalien

Des ressources nationales



vingt-neuf notions ; une anthologie de textes fondamentaux ; les principaux textes de lois qui fondent les principes républicains.

Mais aussi "Que sont les principes républicains ?" Une contribution du Conseil des sages de la laïcité - Juin 2021. Téléchargeable

sur <https://www.education.gouv.fr/le-conseil-des-sages-de-la-laicite-41537>

Les professeurs de toutes les disciplines sont ainsi invités à consulter ce document pour construire, s'ils le souhaitent, une séance, voire une séquence, consacrée à la transmission des valeurs de la République à partir d'un point d'ancrage disciplinaire.

La laïcité

- La Laïcité, c'est quoi pour vous?
- Les textes et documents d'accompagnement
- Les apports historiques et théoriques
- Questions/réponses



Laïcité

CHOIX PRINCIPE ÉGALITÉ DEVOIR CONSCIENCE TOLÉRENCE RESPECT LIBERTÉ

NEUTRALITÉ

VOIRE LIBERTÉ CROIRE ACCEPTATION DIFFÉRENCES TOLÉRANCE

La Laïcité, c'est quoi pour vous ?



Quizz :

- La laïcité interdit d'exprimer sa religion en public. V ou F
- Être laïque, c'est être athée. V ou F
- L'interdiction de masquer son visage dans l'espace public, découle du principe de laïcité. V ou F
- Tout agent public est soumis au devoir de neutralité, qu'il soit ou non en contact direct avec le public. V ou F

Les apports théoriques



Quels sont les trois grands principes de la laïcité ?

La **laïcité** repose sur trois **principes** :

- La liberté de conscience et celle de manifester ses convictions dans les limites du respect de l'ordre public,
- La séparation des institutions publiques et des organisations religieuses,
- L'égalité de tous devant la loi **quelles** que soient leurs croyances ou leurs convictions.

C'est quoi l'école laïque ?

- Faire respecter le principe de laïcité à l'école, c'est faire respecter **les principes de neutralité**.
- La laïcité est au fondement de la société française et de son école Républicaine qui doit préserver les élèves de tout prosélytisme idéologique, économique et religieux. **La laïcité est un principe de liberté, liberté de croire ou de ne pas croire..**

D'où vient le principe de laïcité en France ?

D'où vient la laïcité en France ?



Vidéo Abdennour Bidar :

<https://vimeopro.com/user36345481/5-minutes-avec-abdennour-bidar-philosophe-la-laicite-a-lecole/video/211673736>

Les apports théoriques



En résumé :

- La laïcité n'est pas une opinion parmi d'autres, mais la liberté d'en avoir une.
- La laïcité n'est pas une conviction, mais le principe qui les autorise toutes, sous réserve du respect de l'ordre public.
- La laïcité assure aussi bien le droit d'avoir ou de ne pas avoir de religion, d'en changer ou de ne plus en avoir.
- La Laïcité garantit le libre exercice des cultes et la liberté de religion, mais aussi la liberté vis-à-vis de la religion : personne ne peut être contraint au respect de dogmes ou prescriptions religieuses

La Laïcité, c'est quoi pour vous ?



Réponses au Quizz :

- La laïcité interdit d'exprimer sa religion en public. **FAUX**
- Être laïque, c'est être athée. **FAUX**
- L'interdiction de masquer son visage dans l'espace public, découle du principe de laïcité. **FAUX**
- Tout agent public est soumis au devoir de neutralité, qu'il soit ou non en contact direct avec le public. **VRAI**

Histoire de la laïcité en France : les grandes dates



Attentats du 11 septembre 2001



1789

Déclaration des droits de l'homme et du citoyen

1801

Concordat

1880-1886

Lois de laïcisation de l'école

1905

Loi de séparation des Églises et de l'État

1946

La laïcité entre dans la Constitution

2004

Loi interdisant le port de signes religieux à l'école

2021

La loi du 24 août 2021 confortant le respect des principes de la République (dite aussi « contre le séparatisme »)

Attentats 7-9 janvier 2015
Charlie Hebdo / hyper cacher

Attentats 13 novembre 2015
PARIS

Attentats 14 juillet 2016
Nice

Assassinat 16 octobre 2020
Samuel PATY

Les textes et documents d'accompagnement

-L'article L. 111-1 du code de l'éducation dispose ainsi que, " outre la transmission des connaissances, la Nation fixe comme mission première à l'école de faire partager aux élèves les valeurs de la République. Le service public de l'éducation fait acquérir à tous les élèves le respect de l'égalité dignité des êtres humains, de la liberté de conscience et de la laïcité. Par son organisation et ses méthodes, comme par la formation des maîtres qui y enseignent, il favorise la coopération entre les élèves. Dans l'exercice de leurs fonctions, les personnels mettent en œuvre ces valeurs. "

-Circulaire n° 2013-144 du 6-9-2013, mise en œuvre de La Charte de la laïcité à l'École

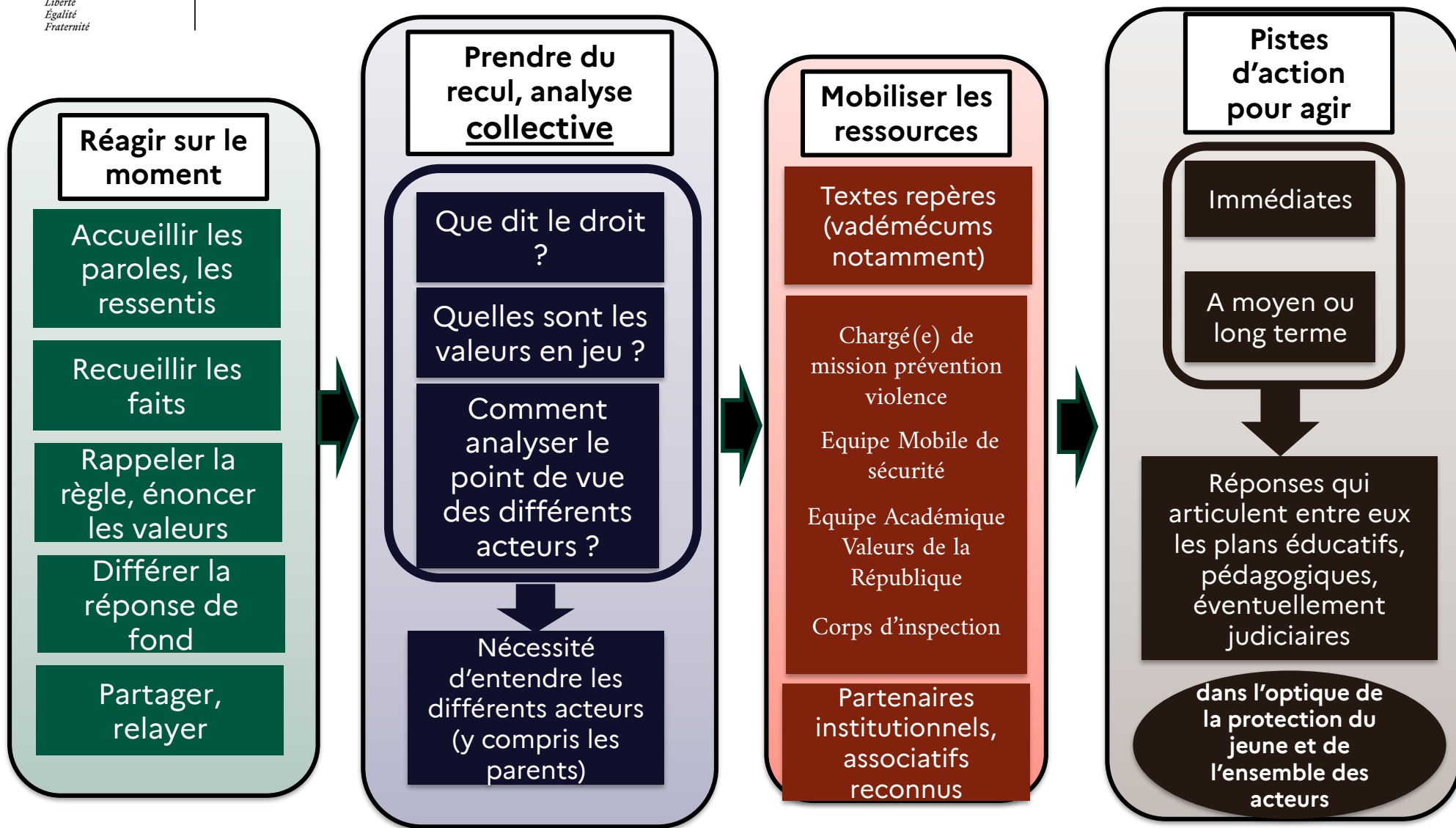
Echanges autour des principes de la charte



-Le vademecum « laïcité à l'école » sur Eduscol

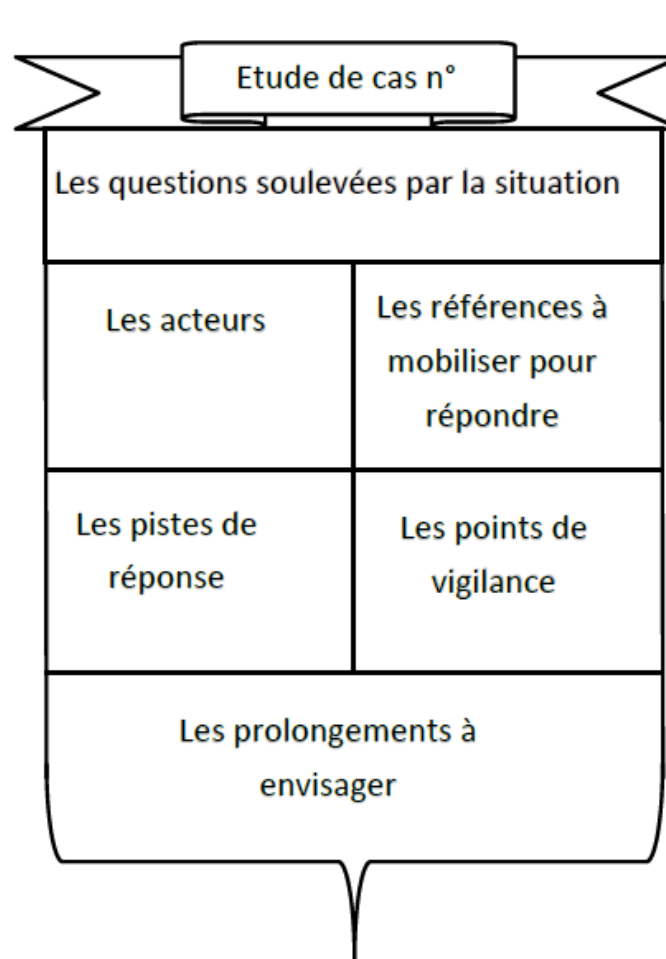
Réfléchir à partir de situations : comprendre comment agir

- Réagir sur le moment
- Prendre du recul, analyser collectivement
- Mobiliser les ressources
- Agir, pistes d'actions



Premier degré – proposition de blason d'analyse

=> Distribuer un blason vierge à l'équipe par étude de cas



Situation n°1

classe de CE1 -Des parents se plaignent d'une activité conduisant à la réalisation d'une carte pour Noël

Situation

Acteurs

Analyse

Problèmes
posés

Points à considérer pour l'étude de cette situation – Lien vademecum la laïcité à l'école - fiche 16

Les questions soulevées par la situation

- Des parents qui interrogent les choix pédagogiques de l'enseignant.
- Une interrogation sur la neutralité de l'école

Les références à mobiliser pour répondre

- Les programmes scolaires.
- Le code de l'éducation dimension laïque des programmes scolaires Article L311-4

Les pistes de réponses

- Les programmes et le travail sur les calendriers et le repérage dans le temps sans considérer l'aspect religieux.
- La liberté pédagogique et les choix de l'enseignant dans le cadre des programmes.
- La neutralité de l'État et la sécularisation de la société n'empêche pas d'aborder des fêtes à dimension religieuse dans leur aspect culturel.

Les prolongements à envisager

- Penser l'information précise et explicite du travail pédagogique engagé.
- Travail sur ce que compose une culture
- Interroger les pratiques d'activités « institutionnalisées »

Les points de vigilance

- L'appui est sur les programmes scolaires
- Le dialogue s'appuie sur les objectifs du professeur.

Situation n°2

Groupe n°X

Lors d'une séance avec l'intervenant musique qui porte sur la Marseillaise, des échanges sont tendus entre lui et une élève qui déclare : « vous le savez bien moi je n'apprends pas ce chant sanguinaire, c'est comme mon frère ! »

Situation

Acteurs

Analyse

Problèmes
posés

Points à considérer pour l'étude de cette situation – Lien vademecum laïcité à l'école – fiches 8 et 9

Les questions soulevées par la situation

- Refus d'un enseignement par un élève en évoquant une croyance personnelle
- Cadre du programme d'apprentissage

Les références à mobiliser pour répondre

- Code de l'éducation L511-1 et R511-1
- Programme d'EMC

Les pistes de réponses

- Recueillir les faits
- Recevoir les parents et ré-expliquer les obligations scolaires
- Considérer l'effet sur l'intervenant extérieur, échanger avec lui. Contact possible avec la mairie.

Les prolongements à envisager

- Rappeler à la classe l'objectif de l'activité sans stigmatiser l'élève.

Les points de vigilance

- Rester dans le cadre de l'écriture des programmes
- Ne pas juger les croyances familiales

Situation n°3

Groupe n°X

Lors d'un travail sur le métier et les noms de métiers, la liste à travailler est la suivante :

- Boulangier,
- Garagiste,
- Professeur,
- Agriculteur,
- Médecin,
- Plombier,
- Infirmier.

Un parent d'élève s'étonne.

Situation

Acteurs

Analyse

Problèmes
posés

Points à considérer pour l'étude de cette situation

Les questions soulevées par la situation

- Mission de l'école
- Posture de l'enseignant comme incarnation des valeurs de la République
- Représentation de l'enseignant sur un travail sur des métiers représentés comme des métiers qui seraient masculins.

Les références à mobiliser pour répondre

- Le code de l'éducation - art L111-1 lien avec l'art 1^{er} de la constitution de la Ve République
- Compétence commune 1 du référentiel métier du professorat et de l'éducation
- Article L311-4 code de l'éducation Les programmes scolaires [...] le respect de la personne, de ses origines et de ses différences, de l'égalité entre les femmes et les hommes ainsi que de la laïcité.

Les pistes de réponses

- Travail réflexif pour le professeur, prise de conscience des stéréotype véhiculés
- Considérer la dimension modélisante du professeur.

Les prolongements à envisager

- Interroger ses pratiques et la projection de ce que l'on conduit dans son enseignement.

Les points de vigilance

- Être attentif à l'avenir sur ce qui est mis en œuvre

